



Manifestons tous ensemble le 10 mars

Retrouver toutes ces infos et d'autres sur : www.cgt-gems.fr

Les confédérations syndicales (CGT-CFDT-FO-CFTC) appellent à une journée d'action et de manifestations, dans le privé comme dans le public, le jeudi 10 mars.

La journée de manifestation du samedi 5 février a montré que des dizaines de milliers de salariés étaient prêts à défendre leurs revendications sur les salaires et le temps de travail et a permis à chacun de percevoir qu'il n'est pas seul dans son coin à agir ou à attendre des réponses à ses revendications.

Mais cela ne suffit pas et une suite s'impose.

La journée du 10 mars doit être une nouvelle étape pour nous permettre de pousser plus fort. Elle doit être une nouvelle réussite

Car ce ne sont pas les raisons de se mobiliser ce jour-là qui manquent.

➤ En ce qui concerne les salaires tout d'abord. Cela fait des années que les salariés du privé comme du public voient leur pouvoir d'achat chuter. Et, en ne prenant pour référence que l'indice INSEE, cela se chiffre pour certaines catégories professionnelles de GEMS à plusieurs dizaines d'euros

➤ Le problème de l'emploi est une autre raison de se mobiliser. Les licenciements continuent de plus belle. La précarité explose, y compris dans le secteur public. Des emplois sont supprimés par milliers dans l'éducation, dans les hôpitaux et les transports, dans des secteurs pourtant utiles à la population.

La journée du 10 mars sera une occasion d'affirmer que cette situation n'est pas une fatalité économique.

Flambée de profits... et de suppressions d'emplois !

Les profits s'étalent au grand jour. Les dividendes versés à ceux des 40 sociétés qui font référence à la Bourse (le CAC 40), déjà en hausse de 13% l'année dernière, devraient s'accroître encore cette année.

Et cela n'empêche pas les mêmes entreprises de prévoir aussi des milliers de suppressions d'emplois.

Ainsi, Total par exemple, qui affiche un bénéfice de 9 milliards d'euros, entend licencier dans sa filiale de la chimie, Arkema et supprime actuellement de nombreux emplois dans Aventis (secteur du médicament) dont il est un actionnaire principal par l'intermédiaire de Sanofi-Synthélabo avec L'Oréal, un autre groupe qui, avec 3,6 milliards d'euros de bénéfices nets, figure aussi en haut du tableau des profits.

Quant au groupe Schneider Electric, dont le bénéfice est en augmentation de 30%, il prépare pas moins de trois plans de suppressions d'emplois qui concernent au total 1010 salariés.

Dans la sidérurgie, Arcelor qui déclare un profit de 2,3 milliards d'euros, neuf fois supérieur à celui de l'an dernier, continue à vouloir supprimer des milliers d'emplois en France et en Europe.

Le patronat a de l'argent, l'explosion des profits de la plupart des grandes entreprises, dont les médias ont fait l'étalage tout récemment, le prouve.

Le patronat a de quoi payer des augmentations de salaire. Il a de quoi embaucher.

Et de son côté le gouvernement aurait aussi de quoi embaucher dans les services publics, s'il ne consacrait pas une part énorme de son budget à financer des cadeaux de toute sorte au patronat.

Toutes ces revendications sont communes à l'ensemble des salariés, quelle que soit leur corporation, qu'ils soient du public ou du privé.

Aussi il est dans l'intérêt de tous de faire la sourde oreille aux propos démagogiques qui visent à faire croire à l'existence d'une catégorie prétendument privilégiée de salariés, de balayer les divisions, entretenues et de se retrouver ensemble dans les grèves et dans la rue.

La journée du 10 mars est une occasion de se montrer nombreux et unis, et ainsi de contribuer à reprendre confiance en notre force pour une véritable contre-offensive contre le patronat et le gouvernement.

Il faut s'en saisir.

Manifestons à Paris Rendez-vous à 14H00 Place d'Italie

(Départ en car depuis l'entreprise à 12H15)

Arrêter la croissance de la précarité!

Entre 1995 et 2003, le nombre d'emplois précaires, en contrat à durée déterminée ou en intérim, a progressé de 69%! Pour atteindre 1.761.500 emplois en 2003.

Non seulement le nombre de chômeurs ne diminue pas mais les patrons continuent à licencier beaucoup plus qu'ils n'embauchent.

Et lorsqu'il y a des embauches, ce sont très souvent des emplois précaires et plus courts puisque la durée moyenne d'un contrat d'intérim est passée de 85 heures à 74 heures.

Une précarité qui se retrouve dans le nombre croissant de contrats de travail à temps partiel, subis dans 40% des cas et payés en dessous du smic mensuel et le recours à la sous-traitance et à l'externalisation des tâches, qui deviennent des pratiques de plus en plus fréquentes.

Par tous ces procédés, les patrons exercent un véritable chantage à l'emploi et piétinent la législation du travail.

Parmi ceux qui ont un emploi, de plus en plus nombreux sont les travailleurs pauvres, ayant des salaires insuffisants qui parfois ne leur permettent même pas de pouvoir s'acquitter d'un loyer régulier.

Embaucher et licencier au gré des exigences de la production, sans être embarrassé par aucune disposition protectrice des salariés, tel est l'objectif poursuivi par le patronat.

Il ne faut pas laisser le patronat poursuivre son offensive contre le monde du travail et reprendre pas à pas tout ce que les travailleurs ont imposé par leurs luttes passées!